

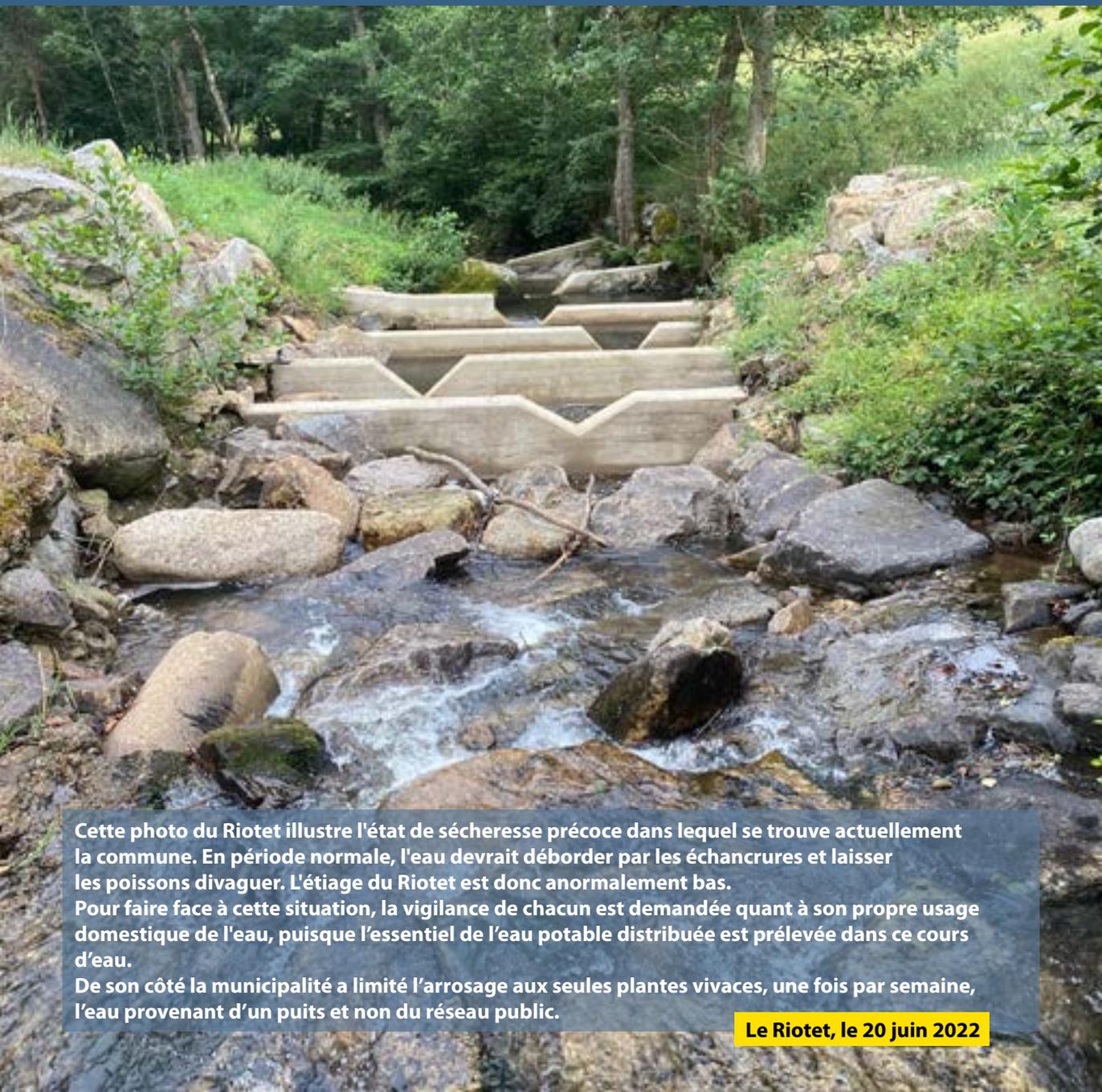
# Le MAG

## Bourguisan

Bulletin d'informations et de communication de la Municipalité  
[www.bourgargental.fr](http://www.bourgargental.fr)

JUILLET 2022

N° 26



Cette photo du Riotet illustre l'état de sécheresse précoce dans lequel se trouve actuellement la commune. En période normale, l'eau devrait déborder par les échancrures et laisser les poissons divaguer. L'étiage du Riotet est donc anormalement bas. Pour faire face à cette situation, la vigilance de chacun est demandée quant à son propre usage domestique de l'eau, puisque l'essentiel de l'eau potable distribuée est prélevée dans ce cours d'eau. De son côté la municipalité a limité l'arrosage aux seules plantes vivaces, une fois par semaine, l'eau provenant d'un puits et non du réseau public.

Le Riotet, le 20 juin 2022

# ”ÉDITO

MADAME, MONSIEUR,

Depuis le 13 mai dernier - ce qui est extrêmement tôt par rapport aux années antérieures - le Riotet connaît un étiage exceptionnel.

Cette situation a obligé la municipalité à solliciter, auprès de la préfète de la Loire, une dérogation au Débit Minimum Biologique (DMB), c'est-à-dire une autorisation à ne laisser à la rivière qu'un volume d'eau largement inférieur à son cours normal, dans l'objectif de produire et de distribuer de l'eau potable. Cette dérogation s'assortit inévitablement de conditions liées à des mesures de débit du cours d'eau, comme à des limitations des usages de l'eau potable du réseau public, prises par arrêté municipal.

**J'insiste sur ce point car même si nous avons pu constater des efforts de réduction de consommation depuis mai dernier, ceux-ci restent largement insuffisants, et doivent donc s'intensifier. À défaut, comme en cas de nouvelle dégradation du cours d'eau, nous n'aurons d'autre choix que d'approvisionner la station de traitement du Martinet en eau provenant de services extérieurs, par rotations quotidiennes de citernes alimentaires. Une telle hypothèse entraînerait obligatoirement une réduction significative de la pression du réseau, voire de coupures temporaires assorties de distribution d'eau en bouteille. Les mesures contenues dans l'arrêté du 20 mai dernier sont donc reconduites jusqu'à fin septembre 2022, en tout cas tant que le débit du cours d'eau ne retrouvera pas son cours normal.**



**Stéphane HEYRAUD**

Maire de Bourg-Argental,  
Président de la Communauté  
de Communes des Monts du Pilat

Crédits Photos : Nicolas Simon

Cette situation n'est pas nouvelle. Le Riotet présente un déficit chronique depuis plusieurs années. Les dérogations au DMB ne pouvant devenir la norme, la municipalité n'a eu d'autre choix que d'engager, courant 2021, un rapprochement avec Annonay Rhône Agglomération, afin d'envisager une interconnexion avec le barrage du Ternay.

Si l'objectif est simple : assurer la sécurisation de la ressource en eau d'environ 50 000 m<sup>3</sup> les années les plus critiques (sur les 180 000 m<sup>3</sup> annuellement distribués par la Régie des Eaux), la réalisation d'un tel équipement est excessivement coûteuse : elle est estimée à 1,3 million d'euros.

À cette heure, l'étude est entre les mains des services de la Direction Départementale des Territoires. Après une ultime validation prévue le 26 juillet prochain, un tour de table des financeurs potentiels doit être organisé sous l'égide du sous-préfet d'arrondissement. Avant la fin de cet été, le conseil municipal sera convoqué afin d'attribuer le marché de maîtrise d'œuvre et ainsi engager, de manière opérationnelle, cette interconnexion devenue vitale pour l'approvisionnement en eau potable de notre commune.

À ce titre, je veux saluer l'engagement des femmes et des hommes qui, chaque jour, assurent ce service, plus singulièrement en cette période de rareté précoce de la ressource. **Seul le cumul des efforts individuels et collectifs sur la consommation d'eau cet été permettra aux équipes de la Régie, comme à celles de notre prestataire et partenaire historique, la SAUR, d'œuvrer dans la sérénité.**

Je sais pouvoir compter sur l'esprit de citoyenneté et de solidarité de chacune et de chacun d'entre vous, dans ce contexte très particulier.

Très sincèrement,  
**Stéphane Heyraud**

Comité de rédaction : Chantal Niwinski, Sabine Parat-Manzi, Eloïse Arnaud, Florence Blanc, Solange Diard, Pierre-Henri Gache  
Directeur de la publication : Stéphane Heyraud

Crédits photos : Jean-Jacques Niwinski, Damien Sauvignet, Wilfried Marcon

Le Mag' Bourguisan / Bulletin d'information et de communication de la municipalité / ISSN en cours / Prix : 0,10 Euros  
Conception graphique C. ROUJE / Bourg-Argental  
Impression : Graphéos / Bourg-Argental

## SOMMAIRE

- 3\_BUDGET 2022
- 4\_CADRE DE VIE
- 5\_COMMUNICATION
- 6\_CMJ
- 7\_PERMANENCES
- 9\_FÊTES DES ASSO'S
- 10\_ÉCO LOCALE
- 12\_ÇA S'EST PASSÉ
- 16\_SAISON CULTURELLE
- 17\_ÉTAT CIVIL
- 18\_AGENDA
- 19\_AÏKIDO



# BUDGET 2022

## SECTION DE

# FONCTIONNEMENT

Le budget principal de la commune **s'équilibre, pour sa section de fonctionnement, à 2 923 900 €**, dont 562 900 € destinés au financement des dépenses de la section d'investissement.

Ce budget traduit une **volonté optimiste de maîtriser les dépenses de fonctionnement, malgré un contexte défavorable.**

**Sans augmentation des taux de fiscalité directe**, ce budget permettra, d'une part, d'honorer un remboursement de dette toujours assez soutenu (550 000 € d'annuité en capital en 2022) et, d'autre part, de financer un vaste programme d'investissements.



Provenance des recettes de fonctionnement sur 100 euros :

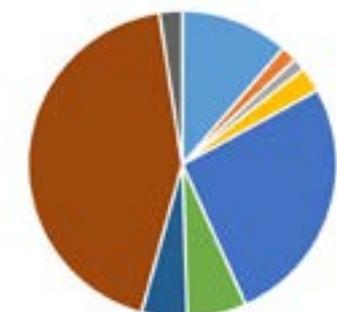
- IMPOTS et TAXES
- PRODUITS DES SERVICES et DIVERS
- DOTATIONS ET PARTICIPATIONS

## SECTION

# D'INVESTISSEMENTS

Cette section d'investissement s'élève à **2 179 600 €**.

Parmi les principaux investissements, sont consacrés :



Remboursement capital emprunt

Matériel roulant Services Techniques

- 906 000 € aux **travaux du centre-bourg**, lesquels s'échelonneront toutefois sur plusieurs exercices, mais dont l'engagement interviendra dès 2022,
- 237 000 € à l'**amélioration thermique des bâtiments communaux**,
- 175 000 € pour des **opérations de travaux** dont 100 000 € de travaux en régie,
- 130 000 € pour la **voirie**,
- 90 000 € pour le **renouvellement de matériels techniques et/ou informatiques**,
- 50 000 € pour l'annuité due à EPORA pour l'**acquisition de réserves foncières**,
- 27 600 € dédiés à l'annuité due à la CCMP pour la **création du réseau de fibre optique**.

Pour le **financement des opérations d'investissements**, outre l'autofinancement de 562 900 € et les concours financiers obtenus ou sollicités auprès du Département, de la Région, de l'État et de la Fondation de France, pour près de 625 000 €, ont été inscrits des produits de cession, pour 340 000 €, un emprunt d'équilibre de 576 500 €, ainsi que le fonds de compensation de TVA pour 75 000 €.

## AUTRES BUDGETS

Les élus ont, par ailleurs, **validé le travail du Conseil d'Exploitation de la Régie des Eaux** en adoptant le budget de ce service. Avec le maintien d'une tarification identique depuis la reprise en régie en juillet 2018, ce sont **près de 380 000 € de travaux qui sont prévus en 2022**. Parmi ceux-ci figurent notamment la finalisation des travaux d'adduction en eau potable des hameaux : la Vercantine, La Ciove, Le Bois de l'Ogelière, Le Mas de la Celle, pour un montant HT de 250 000 €.

Enfin, à l'unanimité, **les budgets annexes dédiés à la gestion d'équipements spécifiques** (tels que la piscine ou encore le camping), **d'opérations immobilières** (ilot Paulet, quartier de la Cité) **ou d'aménagement de lotissements** (Sous l'Ogelière, Les Grillotières 2) ont également été approuvés.

## CADRE DE VIE

### INSTALLATION DE **PARKINGS À VÉLO** EN CENTRE VILLE

**Dans une volonté de développer la mobilité douce et avec l'arrivée de la Via Fluvia sur son territoire, la ville de Bourg-Argental a installé des arceaux à vélo dans le centre ville.**

Ainsi, les cyclistes, de plus en plus nombreux, peuvent stationner leur vélo en toute sécurité, aux abords de la Médiathèque, du cinéma, de l'office du tourisme, place du 11 novembre...



### **JARDIN DU SOUVENIR**

**Les services techniques de la mairie ont réaménagé le jardin du souvenir au sein du cimetière. Un nouvel équipement est dédié à la dispersion des cendres des défunts, laquelle peut-être réalisée, désormais, avec dignité.**



### **ÉCLAIRAGE AUTOMATIQUE** DU TERRAIN DE FOOT EN HERBE

Vous avez certainement remarqué que le terrain de foot en herbe de la zone des Rivets est parfois éclairé alors qu'il n'y a pas de match. L'explication est très simple.

**Ce terrain de foot est utilisé par le SAMU de la Loire lorsque son hélicoptère doit intervenir sur le territoire.**

**Grâce à un dispositif appelé "e-boo", les équipages des hélicoptères de secours du SAMU et de la Gendarmerie, sont autonomes sur le déclenchement de l'éclairage du terrain d'atterrissage. Ils n'ont plus besoin d'attendre l'intervention d'une tierce personne pour l'activer. Cette solution permet un déclenchement de l'hélicoptère de secours aussi rapide de jour comme de nuit.**

L'application "e-boo" donne accès aux informations indispensables pour la prise de décision des pilotes sur la faisabilité du vol, et accompagne les équipages tout au long du vol :

- météo locale en direct (visuel des lieux par caméra, cap et force du vent, température, altitude du lieu de pose)
- Gps Tracer (cap à suivre et corrigé tout au long du vol si nécessaire, distance restante, durée restante)

Toutes ces données permettent aux équipages des secours hélicoptérés :

- Un gain de temps considérable sur leur déclenchement (décollage plus rapide)
- Sécuriser les interventions (informations en direct, autonomie, travail avec certitudes)
- Optimiser le rapatriement de la victime dans les meilleurs délais (trois fois plus rapide), et plus confortable que le vecteur terrestre.

# COMMUNICATION

La ville de Bourg-Argental développe sa communication multimédia et ses réseaux sociaux.

PROCHAINEMENT EN LIGNE :

## LE NOUVEAU SITE INTERNET DE LA VILLE

Plus moderne, plus pratique et adapté à tous les équipements mobiles, le site internet de la ville a été totalement renouvelé et repensé en fonction de vos habitudes et des exigences numériques actuelles.

Trouver une information sera plus clair et plus rapide. L'accueil du site a été réfléchi pour vous faciliter la vie avec des accès directs (les publications, l'agenda, les actualités, vos démarches en ligne...) et des entrées de menu plus efficaces. L'objectif : atteindre l'information en moins de trois clics.

Dès la rentrée, partez à la découverte de votre nouveau site internet.



## LE SITE DU CAMPING www.campinglastree.fr

Le camping dispose désormais d'un tout nouveau site internet qui permet aux visiteurs de passage et aux futurs touristes de faire leur réservation en ligne. C'est un véritable gain de temps pour le régisseur du camping et une belle ouverture touristique pour notre ville.



## FACEBOOK @villedebourgargental

Par ailleurs, la ville est présente sur facebook. Les informations municipales et associatives y sont régulièrement publiées ou relayées.

## ILLIWAP

est un réseau de diffusion des seules informations municipales. Il suffit de télécharger l'application. Une fois téléchargée, abonnez-vous à "**Mairie de Bourg-Argental**" mais aussi à la **Médiathèque** et à la **Régie des Eaux** qui ont leur propre compte. Vous les trouverez en cliquant sur l'icône "**Stations**".

Vous y retrouverez également les infos de la communauté de communes mais aussi des communes voisines.

ACTUS  
DE LA VILLE  
DE BOURG-  
ARGENTAL



AGENDA  
DE LA VILLE  
DE BOURG-  
ARGENTAL

LES ICONES D'ILLIWAP :





## CMJ

# COMMENT SE SONT PASSÉES LES PREMIÈRES RÉUNIONS ?

« Je vais vous expliquer comment se passent les réunions au sein du CMJ : Nous recevons une convocation du Maire Stéphane Heyraud pour nous inviter à une réunion. Et nous devons répondre par oui ou non si nous serons là. Les réunions se passent soit à la salle des Conseils soit à la salle des anciens Maires. Il y a les élus du CMJ (Conseil Municipal Jeunes) et les élus de la Commission Éducation. Dans les réunions nous parlons de ce qu'on va pouvoir faire. Par exemple, lors de notre dernière réunion nous avons parlé de l'idée de construire un skate park à Bourg Argental, du lieu où on pourrait le mettre, et du budget. Mais on ne sait pas si cela va pouvoir se faire. On en parlera dans nos prochaines réunions pour suivre le projet. En tout cas, c'est super d'être élue au CMJ ! »

**Leyna C.**

« On représente aussi les enfants de la ville aux commémorations. Exemple, la commémoration de la Guerre d'Algérie, ou celle du 8 mai. Mais on a aussi le projet de participer au téléthon (nous en avons parlé à la réunion du mardi 14 juin).

**Antoine C.**

## PROJET SKATE PARK

« Nous, les CMJ, avons réfléchi à faire un SKATE PARC à Bourg-Argental qui serait construit à la Clavelée (à côté de l'Espace Déôme) et à côté de ce skate parc serait construit un petit terrain de jeux pour les enfants plus petits. Un chemin relierait la Via Fluvia et le skate parc.

**MAIS LE SKATE PARC  
N'EST PAS ENCORE LÀ !**

Un dossier a été envoyé, pour demande de subventions à Paris. »

**Antoine C.**





## BUS D'AIDE AUX VICTIMES

Les jeudis de 13h45 à 16h,  
Parking de la médiathèque

**Vous ou l'un de vos proches avez été victime d'une infraction pénale ?**

- **Violences physiques, psychologiques, sexuelles,**
- **Homicides volontaires ou involontaires,**
- **Menaces, discrimination, harcèlement,**
- **Accidents de la circulation avec dommages corporels et/ou matériels...**
- **Cambrilage, vol, abus de confiance, escroquerie,**
- **Évènements collectifs : explosions, attentats, inondations**
- **Toute situation où la responsabilité pénale de l'auteur peut être recherchée.**

Le Service d'Aide aux victimes de Sauvegarde42 vient à votre rencontre pour vous proposer un accompagnement grâce à une équipe pluridisciplinaire de professionnels (accueillants, juristes, travailleurs sociaux, psychologues). Ce service vous accueille, vous informe sur vos droits et vous aide dans vos démarches juridiques, administratives, sociales (dépôts de plainte, constitution de partie civile, recouvrement de vos dommages et intérêts...).

Il peut également vous être proposé un accompagnement psychologique et une orientation vers des professionnels, ou des structures adaptées.

**La Sauvegarde 42, en partenariat avec la Protection Judiciaire de la Jeunesse,** développe cette expérimentation de justice de proximité pour un an avec un minibus itinérant auprès de quatre communes du département : Feurs, Chazelles sur Lyon, Pélussin et Bourg-Argental.

Cette expérimentation a pour but d'aller au plus près des victimes d'infractions pénales en leur proposant des rendez-vous à proximité de leur domicile, voire à leur domicile en cas d'incapacité de déplacement.

## PERMANENCE NOTAIRE

**Le notaire de Bourg-Argental reçoit en Mairie le premier lundi de chaque mois. Les rendez-vous sont à prendre auprès du secrétariat de la mairie : 04 77 39 61 34.**

Il vous faudra indiquer votre nom, votre numéro de téléphone et le sujet global sur lequel vous souhaitez avoir des renseignements.

En général, les informations demandées concernent des éclaircissements sur un dossier, une succession déjà en cours ou future ... Après un premier contact, très souvent les personnes reçues en Mairie vont à l'étude pour finaliser les demandes.

## CONCILIATRICE DE JUSTICE, Irène DURIEU

**Permanence le deuxième mardi de chaque mois, sur rendez-vous en mairie**

Le conciliateur de justice est un auxiliaire assermenté dépendant du Ministère de la Justice et du Tribunal Judiciaire. Il a pour mission de régler un conflit à l'amiable avant d'entamer une procédure judiciaire (si la procédure est commencée, le conciliateur ne peut plus intervenir). Il vous reçoit en toute confidentialité et neutralité à la mairie.

La conciliation de justice est un mode alternatif de résolution des conflits et litiges portant sur des sommes de moins de 5000 €. Il est obligatoire de passer d'abord par une résolution à l'amiable avant de pouvoir aller devant le tribunal.

C'est une procédure rapide et entièrement gratuite qui a plusieurs avantages : la rapidité (trois mois en moyenne), l'efficacité (de 50 à 60 % des litiges sont ainsi résolus), et les vertus apaisantes, car les justiciables gardent la maîtrise de la résolution du litige.

**Le conciliateur de justice peut intervenir dans un grand nombre d'affaires :**

- **Problèmes de voisinage liés à l'incivilité : nuisances sonores, odeurs, fumées, pollution, animaux domestiques...**
- **Problèmes de voisinage liés à l'immobilier : plantations, entretien des propriétés, limite de propriété, mur mitoyen, clôtures, servitudes, droit de passage chez autrui, écoulement des eaux naturelles, ouvertures (vues et jours, privation de vue d'ensoleillement), stationnement gênant dans les voies privées...**
- **Baux d'habitation : différents entre propriétaires et locataires, loyers et charges, restitution de dépôt de garantie...**
- **Litiges de la consommation : surendettement, construction, travaux, services, commerces de proximité, banques, crédits, assurances, services nationaux (téléphonie, internet, énergie), e-commerce, ventes entre particuliers ...**
- **Litiges commerciaux : impayés, malfaçons de travaux, etc....**
- **Renseignements avant de saisir le conseil des prud'hommes**

Attention, le conciliateur ne traite ni les conflits avec l'administration (vous pouvez saisir le Défenseur des droits ou le tribunal administratif), ni les questions relevant du droit de la famille (pensions alimentaires, résidence des enfants, etc.) qui sont de la compétence du juge aux affaires familiales, ni les questions relatives au droit pénal.

# Des permanences pour AMÉLIORER SON LOGEMENT

## UN CONSEILLER ÉNERGIE DE Rénov'actions42,

service public gratuit pour améliorer la performance énergétique de l'habitat, tient une permanence à la Maison des Associations - 3 Allée du 8 Mai 1945, le 4<sup>ème</sup> jeudi du mois, de 9h à 17h.

Reçus sur rendez-vous, les particuliers propriétaires peuvent bénéficier d'un accompagnement gratuit pour leur projet de rénovation afin d'améliorer leur confort, valoriser leur patrimoine et économiser de l'énergie.

Lors du rendez-vous, le conseiller écoute les attentes du particulier, et établit avec lui une évaluation thermique du logement en ciblant les actions à conduire en priorité pour améliorer le classement énergétique du logement.

Par la suite, le conseiller oriente le propriétaire vers les professionnels référencés par la plateforme Rénov'actions42, et fortement engagés dans la performance énergétique de l'habitat.

Le conseiller poursuit son accompagnement en montant un dossier de financement en mettant en exergue les dispositifs d'aides publiques les plus pertinents par rapport à la situation et aux travaux désirés : éco-prêt à taux zéro, certificats d'économie d'énergie, crédits d'impôts, subventions forfaitaires, etc. Les banques partenaires de l'opération pourront compléter le plan de financement.

La mission du conseiller ne s'arrête pas là où commencent les travaux... Il reste un soutien pour le propriétaire durant le chantier et peut dresser le bilan des économies réelles après travaux.

**PROCHAINES PERMANENCES :**

**28 JUL. - 22 SEPT. - 24 NOV. - 22 DÉC.**

**POUR PRENDRE RENDEZ-VOUS :**

**04 77 41 41 25**



**Rénov'actions42**  
LE SERVICE PUBLIC DE LA RÉNOVATION ÉNERGÉTIQUE

[www.renovactions42.org](http://www.renovactions42.org)

## ESA du Pilat

L'Association Santé Autonomie est une association loi 1901 offrant des services polyvalents d'aide et de soins à domicile et conduisant des actions collectives et individuelles de prévention santé.

Depuis quelques mois, notre institution propose les services d'une ESA – Equipe Spécialisée Alzheimer (et maladies apparentées) **sur le territoire Ligérien. Elle intervient sur les Monts du Pilat et le Pilat Rhodanien, soit 22 communes** dont Bourg-Argental. **L'ESA intervient sur prescription médicale et se déplace à domicile**, auprès des personnes atteintes de la Maladie d'Alzheimer ou maladies apparentées diagnostiquées à un stade léger ou modéré de développement de celles-ci et pouvant faire l'objet d'une intervention de réhabilitation

(conservant une mobilité, une capacité d'attention, de compréhension...). Elle vise à maintenir et développer les capacités de la personne, préserver son autonomie, stimuler ses capacités cognitives ou encore, soulager l'aidant familial.

L'intervention de ce service est prise en charge à 100% par l'Assurance Maladie.

Afin de desservir l'intégralité de ce territoire, l'ESA du Pilat dispose de locaux situés :

**12, place de la mairie / 42520 VERANNE  
Tél. 07 71 58 08 99**

## Karine GRAVELIN, psychologue du vieillissement

**Karine Gravelin a installé son cabinet à la Versanne mais elle se déplace également à domicile**, notamment sur la commune de Bourg-Argental. **Elle est spécialisée dans l'accompagnement et le soutien psychologique des aînés, des personnes vulnérables et de leurs aidants.** Ses prestations s'inscrivent tout particulièrement dans le bien-vieillir et l'amélioration de la qualité de vie jusqu'au bout de la vie.

**Tél. 07 67 01 65 10  
[www.psychologueduvieillissement.com](http://www.psychologueduvieillissement.com)**



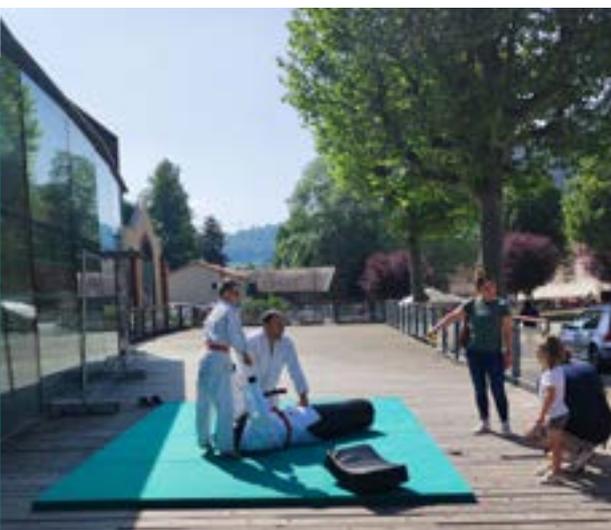
**Karine GRAVELIN**

# Fête DES ASSO'S SAMEDI ASSO'S 21 MAI Bourguisanes

Après deux années de crise sanitaire, il était important, voire essentiel, de recréer du lien entre les bourguisains et les associations. C'est en partant de ce constat qu'est venue l'idée d'organiser cette fête.

Ce sont donc trente associations qui se sont réunies salle Jacques Esterel et Place des Noyers. Chacune a présenté ses activités aux visiteurs. Les associations sportives ont pu faire des démonstrations de leur sport.

Quant aux associations des parents d'élèves des écoles privées et publiques et les conscrits 2024, elles ont assuré la buvette et le snack toute la journée.





## 5 PLACE DE LA CITÉ **LA BOUTIQUE**

Ce sont onze artisans et une association qui se sont regroupés pour créer "La Boutique". Cette belle aventure a vu le jour en mars dernier. Les artisans tiennent la boutique en alternance. Vous trouverez au sein de celle-ci, un choix d'idées cadeaux très varié qui fera votre bonheur et celui de vos proches.

**Horaires :** Du mercredi au samedi :  
9h00-12h30 et de 13h30-18h00  
Dimanche 9h00-12h30

**Mail.** [laboutique42220@gmail.com](mailto:laboutique42220@gmail.com)



ZONE DES RIVETS, PRÈS DE LA PISCINE  
(ANCIENNEMENT CHALET DU PILAT)

## **CHEZ STEPH ET DAV**

Stéphanie SACCO et David SCHIDLOWSKY, d'Andrézieux, ont repris le Chalet du Pilat, devenu "Chez Steph et Dav", en mars 2022. Après une expérience en restauration scolaire pour Stéphanie et de pizziolo pour David, ils ont eu un véritable coup de cœur pour ce chalet. Ils ont pu ainsi concrétiser leur projet de travailler ensemble et diversifier leur offre (pizza, snack).

**Horaires :** Du mercredi au samedi de 11h00 à 22h00  
dimanche de 17h00 à 22h00. Tous les jours  
dès que la piscine sera ouverte.

**Tél.** 04 77 51 59 08



## 8 BIS RUE DE LA RÉPUBLIQUE **LE PETIT CASINO**

Franz et Mado Lavandet, originaires d'Uzès, ont intégré le groupe Casino il y a sept ans. Après avoir tenu un magasin au Puy en Velay et Tence, ils sont arrivés à Bourg-Argental le 8 février 2022.

Ils ont été ravis de l'accueil que leur ont réservé les bourgeois et plus généralement leurs clients. Ils vous attendent dans leur magasin avec le sourire et la bonne humeur !

**Horaires :** Du mardi au samedi de 7h30-13h00 et  
15h00-20h00 / dimanche de 7h30-13h00

**Tél.** 04 77 73 20 19

## 19 RUE DU DOCTEUR GUYOTAT **CHRYSARTINK**

Chrystelle Bony, originaire du Bessat, a ouvert son salon de tatouage le 19 avril 2022. Formée durant trois ans auprès de l'Atelier Saint Michel, à Annonay, elle décide de s'installer et de voler de ses propres ailes à Bourg-Argental.

**Horaires :** Du mardi au samedi, le matin sans rendez-vous (étude de projet), l'après-midi sur rendez-vous

**Tél.** 06 23 31 05 00

**Mail.** [chrysartink@gmail.com](mailto:chrysartink@gmail.com)





## 2 RUE DU DOCTEUR MOULIN **ASOUYANAILS**

Sahraoui Soumaia, originaire de Marseille, s'est installée dans notre région depuis quelques années. Diplômée de deux formations de prothésiste ongulaire et en soins des pieds, elle a ouvert sa boutique le 16 mai 2022.

Vous pouvez la retrouver sur Facebook : Asouyanails

**Horaires :** Du lundi au vendredi : 9h00-12h00 et 13h00-18h30 / samedi : 10h00-13h00 - après midi : sur RDV

**Mail.** [asouyanails@yahoo.com](mailto:asouyanails@yahoo.com)

**Tél.** 07 58 90 33 72



## PARKING DE CARREFOUR **MULTISERVICES**

Vous avez besoin de refaire des clefs ? Un problème de cordonnerie ? Besoin de gravures ou de tampons personnalisés et même plaques d'immatriculation ? Jean-Yves LAURENT a la solution !

Depuis mars, les 2<sup>ème</sup> et 4<sup>ème</sup> jeudis de chaque mois de 9h à 18h, il est présent dans sa camionnette sur le parking de Carrefour Contact. Il vous propose une offre multiservices. N'hésitez pas à lui faire part de vos besoins, il aura la solution !

**Mail.** [camjyl@orange.fr](mailto:camjyl@orange.fr)

**Tél.** 06 10 07 69 11



## BD JEAN LOUIS RICHARD **NATURE Ô FRAIS**

Un oubli de dernière minute ou simplement une envie de produits locaux et de saison ?

C'est tout nouveau : un distributeur automatique de fruits, légumes, jus de fruits et charcuterie, alimenté uniquement avec des produits de la région et de saison. Les casiers sont approvisionnés chaque jour.

La charcuterie provient de la ferme de Vernas située sur la commune de Burdigues.

**Un système ludique, pratique et de dépannage, ouvert 24h/24 et 7j/7.**

## 9 CHEMIN DU COTEAU **MON ASSISTANTE 42**

Emilie GIROUX a créé son activité de prestations de services en assistance administrative et commerciale pour venir en aide aux petites entreprises et professions libérales. Elle vous propose le suivi administratif, commercial, devis, facturation, comptabilité courante. Titulaire d'un bac pro métier du secrétariat et d'une formation complémentaire en gestion comptabilité ainsi qu'une expérience professionnelle de 20 ans, elle vous permettra de gagner du temps et de vous consacrer pleinement à votre activité.

**Tél.** 06 44 27 95 99

**Mail.** [monassistante42@gmail.com](mailto:monassistante42@gmail.com)



# 8 MAI

## LA CÉRÉMONIE COMMÉMORATIVE DU 77<sup>ÈME</sup> ANNIVERSAIRE DE LA VICTOIRE



**Cette année, la commémoration du 77<sup>ème</sup> anniversaire de la Victoire du 8 mai 1945 a mis à l'honneur les prisonniers de guerre ligériens.**

Cette cérémonie a été préparée en partenariat avec l'ONACVG (l'Office National des Anciens Combattants et Victimes de Guerre), la municipalité et les écoles et collèges privés et publics de Bourg-Argental.

Les élèves de 3<sup>ème</sup> ont travaillé sur les mémoires de deux bourguisans morts en détention pendant la Seconde Guerre Mondiale. Ils se sont donc rapprochés des archives nationales et départementales pour retracer leur parcours. Afin de leur rendre hommage, ils ont lu, lors de la cérémonie, la dernière lettre de Jean-Félix Bohé et le témoignage familial de Monsieur Oriol.

Ces hommages ont été suivis par la lecture de poèmes par les élèves de CM2 : "Le dormeur du Val" de Charles Baudelaire et "L'espérance" de Andrée Chedid.

A l'issue de la cérémonie, le verre de l'amitié a été offert sur la place de l'Hôtel de ville pendant que la quête des Bleuets était collectée par les membres de la FNACA et du Souvenir Français. Cette quête des Bleuets est destinée aux victimes de guerre et d'actes de terrorisme et pupilles de la Nation

## ÇA S'EST PASSÉ

### CROSS DÉPARTEMENTAL SDIS 42

Samedi 5 février

**La ville de Bourg-Argental a accueilli, sous un beau soleil, le 62ème cross départemental des sapeurs-pompiers de la Loire.**

Plus de 700 coureurs, toutes catégories confondues, des jeunes sapeurs-pompiers aux personnels administratifs et techniques du SDIS 42 ont participé à cette compétition. Plusieurs parcours étaient proposés, 2 km - 5 km - 7.5 km - 10 km. Stéphane Heyraud, maire de Bourg-Argental, Philippe Heitz, maire de Burdignes et Jean-François Chorrain, conseiller départemental, ont remis les récompenses aux plus rapides.



### LE CARNAVAL

Samedi 5 mars

**C'est par un bel après-midi ensoleillé que s'est déroulé le carnaval, organisé par le Sou des écoles publiques.** Les parents, accompagnés de leurs enfants, revêtus de leur déguisement, se sont donnés rendez-vous devant la maison de retraite. Les enfants ont pris plaisir à défiler, au son de la musique, dans les rues du village avant de se retrouver salle Jacques Estérel pour assister à un spectacle, proposé par la compagnie des Papillons bleus, "Le voyage de Tao" et déguster : crêpes, gâteaux, boissons.

En fin d'après-midi, dans la liesse et la bonne humeur, les enfants ont fait une farandole autour de Monsieur Carnaval avant qu'il ne s'embrace. La tradition veut qu'en le brûlant, le feu annonce le début du printemps.



### 60<sup>ÈME</sup> ANNIVERSAIRE du CESSEZ LE FEU D'ALGÉRIE

Samedi 19 mars

**Pour marquer ce 60<sup>ème</sup> anniversaire, la FNACA a édité une médaille spéciale.** Elle a été offerte par Marcel Rey, président de la FNACA de Bourg-Argental, à Stéphane Heyraud, maire, en présence des sénateurs de la Loire, Cécile Cukierman et Bernard Bonne.

### SOLIDARITÉ UKRAINE

Dimanche 20 mars

**Le CCAS a organisé une collecte à destination des Ukrainiens. Les bourguisais, le Club de l'Amitié et Noël et Partage ont fait preuve d'une grande générosité. La somme de 6000 € a été récoltée et remise à la Croix Rouge.**

Les enfants des écoles publiques et privées ont participé à leur manière à cet élan de solidarité en réalisant des dessins symbolisant "La Paix".





## FÉDÉRAL DE PÉTANQUE ARDÉCHOIS

**Samedi 2 et dimanche 3 avril**

**Cette année les qualificatifs de pétanque ont eu lieu à Bourg-Argental pour le "Championnat de France". Environ cinq cents pétanqueurs sont venus participer à cette concentration.**

Cet événement exceptionnel s'est déroulé sur la zone de loisirs des Rivets, sous la neige !

Tous les participants ont été courageux de jouer dans ce froid hivernal.

## UNE CHAMPIONNE DE FRANCE

BOURGUISSANNE

**Dimanche 24 avril**

**Après deux années de pratique de boxe américaine au club d'Annonay, Camille Gagne a participé au Championnat de France de sa catégorie à Paris.**

Elle a été sacrée championne de France de "Light contact" et de "semi-contact", catégorie Juniors féminine, moins de 63 kg.

C'est une véritable satisfaction pour Camille qui constate le caractère payant des entraînements.



## SEMAINE SPORTIVE

**Du 25 au 29 avril**

**Après deux années d'absence, la semaine sportive a, à nouveau, été organisée par l'Espace Déôme et l'équipe de volley de Bourg Argental.**

**Quinze équipes, issues du tissu associatif local, se sont rencontrées pour des matchs de volley en soirée et dans une ambiance toujours aussi conviviale et détendue, caractéristique de cet évènement.**

Les équipes de Volley Bourg-Argental et Conscrits 2021 se sont affrontées en finale pour un match intense, une belle prestation, dans un esprit sportif et bienveillant. L'édition 2022 a vu la victoire de l'équipe des Conscrits 2021.



## DÉPART EN RETRAITE DE GISÈLE GRENIER

**Jeudi 30 juin**

**En 1978, Gisèle Grenier a rejoint l'équipe des agents municipaux de la ville de Bourg-Argental. Pendant 44 ans, elle est restée au service de la municipalité et des usagers bourguissans. Elle a donc fait valoir ses droit à une retraite bien méritée.**

Il y avait du monde en mairie pour fêter ce départ entre le maire et l'équipe municipale, d'une part, et les collègues de Gisèle, d'autre part. Ce fut également l'occasion de réunir les actifs et les retraités, après deux ans de crise sanitaire, autour du verre de l'amitié.



4 JUIN

## RASSEMBLEMENT DÉFILÉ DES CLASSES

Les classes en 1 se sont retrouvées avec un peu de retard.

Près de 120 conscrits des années en 1 se sont réunis.

Après une séance photos des différentes années sur le site de la Clavelée, le défilé a pris le chemin de la salle Jacques Esterel pour un apéritif servi en extérieur suivi d'un repas avec animation musicale.



Nés en 2021



50 ans



10 ans



60 ans



20 ans



70 ans



30 ans



80 ans



40 ans

# SAISON CULTURELLE

## SPECTACLE BUTTER NOTE

Samedi 15 janvier



**Charles Tétard a débuté la soirée avec un concert illustré en direct par Benjamin Flao, célèbre auteur de bandes dessinées. Ensuite, le collectif Butter Note a, pour la première fois, présenté son concert "Butter Note Orchestra" au nombreux public présent. Un répertoire original de qualité, proposé par une dizaine d'artistes, a ravi l'auditoire.**

Le collectif Butter Note est une association bourguisane fondée en 2019. Composée de sept membres fondateurs accompagnés par des bénévoles et présidée par Angélique Grava, elle réunit différents groupes et artistes talentueux. Leur passion commune les a rassemblés afin de développer la culture dans notre territoire. Organiser et participer à des actions et événements culturels constituent les objectifs principaux de cette association.

Pour suivre leurs programmations :



## CONCERT MEZZO VOCE

Samedi 2 avril

**Ce concert de l'ensemble vocal et instrumental dirigé par Jean-Bernard CALIXTE a été donné en l'église de Bourg-Argental.**

Le chœur polyphonique composé de choristes (soprano, alto, ténor, basse) et musiciens (violon, alto, hautbois, violoncelle, cor) a présenté un programme en deux parties, comprenant dix-huit œuvres issues des répertoires classique (Lully, Brahms, Mozart, Haendel,...) et contemporain (Astor Piazzola, Vangelis, E. Morricone, ...) ainsi que des chants de différents pays (Tchéquie, Norvège).

Ce concert a ainsi clôturé la saison culturelle municipale 2021/2022.

## PIÈCE DE THÉÂTRE BUILDING

Samedi 19 mars

**Dans la cadre de la saison culturelle municipale "Bourg'ARTistique", la compagnie "À Table" a présenté, salle Jacques Esterel, la pièce satirique Building de Léonore Confina, mise en scène par Gérard Claude.**

Le plateau représente chacun des treize étages du building de la société Consulting Conseil. La pièce débute par une séance de motivation d'équipe faite par le directeur d'agence superposant des banalités et des techniques de communication sur un ton démagogique. Puis la journée de travail se déroule en montant dans le building au rythme d'une scène par étage : hôtesse, comptable, agents d'entretien, cadres, directeurs des ressources humaines, chargés de communication s'agitent, déjeunent, prospectent, brainstorment au rythme des crashes de pigeons sur leurs baies vitrées.

Une comédie piquante et caustique sur le monde du travail!



## À VOS AGENDAS

pour la prochaine saison culturelle  
(dépliant disponible en mairie dès la rentrée)

**SAMEDI 1<sup>ER</sup> OCTOBRE :  
HARMOVRERDRIVE**

**SAMEDI 5 NOVEMBRE :  
LES MECCANOS**

**VENDREDI 6 JANVIER :  
LA 7<sup>ÈME</sup> CORDE**

**SAMEDI 4 MARS :  
THÉÂTRE LES BURDIVENTS**

**SAMEDI 1<sup>ER</sup> AVRIL :  
LA BEAUTÉ DES SEXES**

Tous les spectacles auront lieu salle Jacques Esterel.

## DÉCÈS

## Année 2021

- 02/12 Juliette, Andrée REY  
veuve CAILLET (96 ans)
- 04/12 Régis, Jean, Marie BARRALLON  
(80 ans)
- 19/12 Marie, Louise, Pierrette AULAGNIER  
veuve NAVIONIS (95 ans)
- 19/12 Marie, Julie, Camille CHALAYER  
veuve BUNIAZET (96 ans)
- 28/12 Paulette, Marie, Denise BERNE  
veuve RICHARD (86 ans)

## Année 2022

- 04/01 Claudette, Marie, Thérèse PONCET  
veuve FLORYSIACK (92 ans)
- 20/01 Marie, Rosa, Baptistine, Thérèse POINARD  
(87 ans)
- 24/01 Marie, Louise, Antoinette CHAUVY  
(90 ans)
- 26/01 Marie-Louise, Etiennette REYMOND (70 ans)
- 31/01 Marie, Julie BAYON (103 ans)
- 05/02 Irène, Pierrette, Elisabeth SÉGURET  
(68 ans)
- 10/02 Marinette, Céline FANGET  
veuve LINOSSIER (90 ans)
- 25/02 Marie, Thérèse, Marguerite COURBON  
veuve FERRIOL (91 ans)
- 08/03 Jeannine, Marie, Lucie BERNEL veuve  
DUMAS (94 ans)
- 10/03 Dominique, Marie, Christine MOUNIER  
(67 ans)
- 04/04 Marcelle, Alice, Marie, Joseph BERTRAND  
(95 ans)
- 10/04 Xavier, Marie BARRALON (94 ans)
- 22/04 Maurice, Jean, Régis BERNE (81 ans)
- 27/04 Paulette, Eugénie, Marie FAYARD  
veuve LAFUMA (95 ans)
- 02/05 Hélène SKADLUBOWICZ  
veuve MASSE (83 ans)
- 03/05 Mathilde, Jeanne, Marie, Louise ROYER  
veuve MARTEL (88 ans)
- 04/05 Marcel, Emile FOUREL (86 ans)
- 07/05 Joseph, Lucien FANGET (92 ans)
- 13/05 Madeleine, Victorine, Joséphine GRANGE  
épouse MICOULET (88 ans)

## NAISSANCES

- 03/02 Zélia, Marcelle, Viviane DEVORSINE
- 05/02 Léandre, Daniel, Jean MAILLOT
- 04/03 Célia, Touta, Délia ZOUAOU
- 14/03 Juline, Yvette FARIZON
- 20/03 Maxence, Nathanaël, Patrick SOLVERY
- 15/04 Maïwenn, Valérie, Julienne JUMEAUX
- 19/04 Lucy, Victoria SUTA
- 05/05 Sofiya ABDALLAH MO

## MARIAGES

- 26/03 Sandra VINALS et David VALLA
- 14/05 Amandine DIARD et Pascal MERLE
- 14/05 Karima OUIZEM et Manu ANTHEM
- 25/06 Camille RICHARD et Luc DANDRIEUX



# AG EN DA

## JUILLET

### Vendredi 1

Don du sang

Salle Jacques Esterel - 15h/19h

### Samedi 2

Couvige des dentellières  
de la Croisée des fils

Salle Jacques Esterel

Intervillage des jeunes  
de l'Espace Déôme

Maison des associations  
de 10h à 18h

### Du ven. 8 au dim. 10

20 ans du cinéma

### Samedi 9

20 ans du cinéma,  
les vacances au ciné,  
4 séances de cinéma  
spécial vacances

Cinéma Le Foyer

### Mercredi 13

Soirée festive des pompiers

Place du 11 novembre

Feux d'artifice municipal

Site de la Clavelée

### Jeudi 14

Cérémonie de la Fête Nationale  
Défilé de la place de Sablon

### Mardi 19

"Tu joues"

Animation intergénérationnelle  
de l'Espace Déôme

Salle Jacques Esterel

### Samedi 30

"Tu joues"

Animation intergénérationnelle  
de l'Espace Déôme

Salle André Jamet

### Du ven. 29 au lun. 1/08

Vogue de Bourg-Argental

Organisée par les conscrits 2024

## AOÛT

### Du mardi 2 au sam. 6

40 ans de l'Aïkido

Le Japon à l'honneur

Voir programme détaillé  
en 4<sup>ème</sup> de couverture.

### Vendredi 26

Festival des Monts en Musique

Concert de clôture avec  
l'orchestre et le chœur de

l'académie

Église de Bourg-Argental - 20h30

## SEPTEMBRE

### Sam. 11

Vide Grenier

de l'Association DJIGUI

Place des Noyers

### Sam. 17 et Dim. 18

Journée du patrimoine

### Dimanche 25

Thé dansant des aînés

## OCTOBRE

### Samedi 1

Saison culturelle :

Harmovrerdrive

Salle Jacques Esterel

### Vendredi 7

Don du sang

Salle Jacques Esterel - 15h/19h

### Samedi 8

Soirée familiale

de la classe 2025

Salle Jacques Esterel

### Samedi 15

Soirée théâtre - organisée  
par le Centre de Soins

Salle Jacques Esterel

### Dimanche 16

Concert de Noël et Partage

Salle Jacques Esterel

### Du lun. 24 au mar. 2/11

Festival jeunesse du cinéma

Cinéma le Foyer

## NOVEMBRE

### Vendredi 4

Concert organisé par Djigui

Salle Jacques Esterel

### Samedi 5

Saison culturelle :

Les Mécanos

Salle Jacques Esterel

### Vendredi 11

Commémoration de l'armistice  
du 11 novembre 1918

### Samedi 12

Après-midi jeux - organisé par  
le Sou des écoles publiques

Salle Jacques Esterel

### Vendredi 18

Repas du Club de l'amitié

Salle Jacques Esterel

### Dimanche 27

Marché de Noël - organisé par  
l'Espace Déôme

Salle Jacques Esterel

## DÉCEMBRE

### Dimanche 4

Bourse aux jouets - organisée  
par l'APEL

Salle Jacques Esterel

### Jeudi 8

Marrons et vin chaud

Sous la Halle

### Samedi 10

Loto du Club de l'Amitié

Salle Jacques Esterel

### Dimanche 11

Concert de fin d'année des  
Choeurs Bourguisans

Salle Jacques Esterel

### Mercredi 14

Spectacle de Noël municipal

Salle Jacques Esterel

### Vendredi 16

Loto du FCB

Salle Jacques Esterel

### Samedi 17

Bûche de Noël

du Club de l'Amitié

Salle Jacques Esterel



**Du 30 juillet  
au 6 août 2022**

**L'ACADEMIE  
AUTONOME  
D'AIKIDO  
KOBAYASHI  
HIROKAZU  
(3AKH)**

**FÊTE SES  
40 ANS**

Cette semaine de célébration est l'occasion de festivités où le Japon sera mis à l'honneur. En partenariat avec les communes de Bourg-Argental et de Burdignes, l'organisme touristique et le Cinéma Le Foyer, l'Académie Autonome d'Aikido organise toute une série d'événements gratuits, ouverts au grand public.

Si vous souhaitez vous inscrire à l'aïkido à Bourg-Argental :

**COURS D'AIKIDO**

Enseignante : **Marcella Paviot**  
**Adultes : mardi de 19h30 à 21h et**  
**mercredi de 20h à 21h30**  
**Enfants/Ados : mercredi**  
**de 17h à 18h30**

**COURS D'AIKISHINTAISO**

Enseignante : **Anne Cognard**  
**Adultes : lundi de 19h à 20h30**

Lieu **Dojo de l'Académie Autonome d'Aikido / 23, imp. de la Déôme**  
Contact **aikido.pilat@aikido.fr**



« Chers Bourguisans, chers Burdinands,  
chers habitants du Pilat,  
Chers concitoyens,

*L'Académie Autonome d'Aikido (3A) a 40 ans. Je l'ai fondée en 1982 et son premier siège social était à Vienne, alors que notre activité était déjà nationale et internationale.*

*C'est une association loi 1901 à but non lucratif. Elle regroupe environ cent cinquante dojo en France et elle est l'organisation de référence pour des centaines dans le monde.*

*Il y a vingt ans que 3A a fondé un dojo à La Clavelée sur la commune de Burdignes aux portes de Bourg-Argental et y a installé son siège et celui de l'Académie Internationale de Recherche sur l'Aikido. Nous formons dans notre dojo les professeurs des organisations nationales de plusieurs dizaines de pays d'Europe, d'Amérique d'Afrique et d'Asie. Notre école est reconnue par l'Ambassade du Japon en France, et nous sommes membres de l'organisation générale des arts martiaux au Japon, la Dai Nippon Butoku Kai qui est placée sous l'égide de l'Empereur et que je représente en France.*

*C'est pourquoi vous voyez parfois des personnes se déplacer dans notre ville habillées en blanc ! C'est notre vêtement de travail au même titre que le bleu du travailleur manuel. Certains d'entre eux sont des habitués et aiment se retrouver à Bourg-Argental. Et d'autres viennent sur les périodes de vacances longues et font connaître nos belles localités dans le monde entier.*

*Nous allons donc fêter en même temps nos 40 ans d'existence et nos vingt ans d'activité ici.*

*A cette occasion, nous invitons toute la population de Burdignes, de Bourg-Argental et des environs à assister à plusieurs événements du 2 au 6 août consacrés à la culture japonaise.*

*Pour toutes ces manifestations, afin de remercier chacun d'entre vous pour son accueil, l'entrée est gratuite, prise en charge par notre association. Ceci est valable pour tous les habitants de Bourg Argental, de Burdignes et de la région avec la seule limite des places disponibles.*

*Vous pourrez trouver les programmes détaillés chez nos amis commerçants, en mairie de Bourg-Argental, de Burdignes et à l'Office du tourisme.*

*Dans l'attente du plaisir de vous accueillir, je vous souhaite un très bon été et vous salue bien cordialement. »*

**André  
Cognard**



DU 30 JUILLET AU 6 AOÛT

# L'ACADÉMIE AUTONOME D'AIKIDO FETE SES 40 ANS

## LE JAPON À L'HONNEUR

31 JUILLET - 5 AOÛT

**STAGES :**

**AIKIDO & SHODO**

Dojo de l'Académie Autonome d'Aikido

**AIKISHINTAISO**

Dojo de l'Espace Multisport

DIMANCHE 31 JUILLET

**VERNISSAGE  
DES EXPOSITIONS  
DE TROIS ARTISTES**

WALTHER SAUERMAN

PAULINE DELFORGE

FRANÇOIS DESFORGES

Maison du Châtelet / 18h

MARDI 2 AOÛT

**CONCERT  
DE SHAKUHACHI**

Par Daniel Lifermann

**& DÉMONSTRATION  
D'AIKIDO**

Salle Jacques Estérel / 19h30

Entrée libre, dans la limite des places disponibles.

MERCREDI 3 AOÛT

**CINÉMA**

FILM D'ANIMATION JAPONAIS POUR LES  
ENFANTS "La Chance sourit à Mme NIKUKO"

Cinéma le Foyer / 14h30

Les billets d'entrée des enfants et adolescents sont pris en charge par l'Académie  
d'Aikido, dans la limite des places disponibles.

**SPECTACLE DE MUSIQUE  
ET DANSE MINYO**

Par l'Ensemble Yozakura

Salle Jacques Estérel / 20h

Entrée libre, dans la limite des places disponibles.

JEUDI 4 AOÛT

**CONCERT DE TAIKO**

Par L'Ensemble Kyoshindo

- Tambours japonais

Salle Jacques Estérel / 20h

Entrée libre dans la limite des places disponibles.



VENDREDI 5 AOÛT

**CINÉMA**

FILM JAPONAIS "Voyage à Yoshino"

de Naomi Kawase

Cinéma le Foyer / 17h30

Les billets d'entrée des habitants de Bourg-Argental et de Burdigones sont pris en  
charge par l'Académie d'Aikido, dans la limite des places disponibles.



SAM. 6 AOÛT

DÉMONSTRATION DE

**SHODO**

Par Ougai Kofude

- Calligraphie  
japonaise

Dojo de l'Académie  
Autonome d'Aikido

/ 11h



Renseignements :  
aaasecretariat@aikido.fr